

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 09 Novembre (09/11/2016)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 03 novembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Patrice CHARLES,

**Conseillers Municipaux**

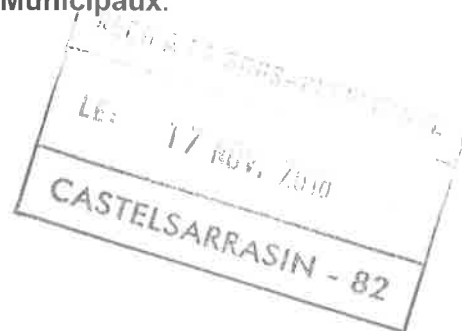
**ETAIENT REPRESENTES :**

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Madame Christine HEMERY), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Jérôme VALETTE), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), Mme Marie-Claude DULAC (représentée par Monsieur Patrice CHARLES), **Conseillers Municipaux.**

**ETAIENT ABSENTS :**

M. Aïzen ABOUA, **Conseillers Municipaux.**

Monsieur Robert GOZZO est nommé secrétaire de séance.



**AFFAIRES CULTURELLES**

14 – 09 Novembre 2016

**ADHESION DE LA VILLE A L'ICOM (ORGANISATION INTERNATIONALE DES MUSEES ET DES PROFESSIONNELS DE MUSEE)**

Rapporteur : Mme VALETTE.

**Considérant** l'engagement de la municipalité dans le renouvellement du parcours de visite de l'abbaye afin d'en accroître l'attractivité.

**Considérant** l'opportunité pour le service patrimoine d'intégrer un réseau international de professionnels de musées.

**Considérant** que la demande d'adhésion du service patrimoine de la ville de Moissac à l'ICOM (organisation internationale des musées et des professionnels de musée) a été acceptée par le comité français le 8 septembre 2016.

**Considérant** que cette adhésion offre, à la Ville de Moissac, les avantages suivants :

- rejoindre un réseau international de professionnels, ce qui facilitera les échanges avec les autres conservateurs de musées lors des futures expositions temporaires, qui dans le cadre du futur parcours de visite de l'abbaye devront être, régulièrement, d'ambition nationale.
- accéder à l'information et actualité dans le domaine des musées grâce aux publications gratuites de l'ICOM et aux tarifs préférentiels sur les publications spécialisées (Réunion des Musées nationaux, UNESCO, Oxford University press...).
- obtenir des cartes de membre permettant d'entrer gratuitement, ou à tarif réduit, dans un grand nombre d'institutions membres de l'ICOM.
- Participer aux débats et aux échanges scientifiques de la communauté internationale des musées, dans le cadre des comités internationaux de l'ICOM.

**Le conseil municipal,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,**

**APPROUVE** l'adhésion du service patrimoine à l'ICOM pour l'année 2017, pour un montant de 322 €.

Pour copie conforme

Moissac le 14 novembre 2016

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :